



## MUNICIPALITÉ DE FRELIGHSBURG

### AVIS PUBLIC

#### ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION LE 4 JUIN 2018 SUR LE PROJET DE RÈGLEMENTS NUMÉRO 124-2010-05 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 124-2010

Aux personnes susceptibles d'être intéressées par le projet de règlement ci-dessus mentionné afin de modifier les dispositions des logements intergénérationnels et introduire le principe de logement supplémentaire, un avis public est donné selon ce qui suit :

#### 1. Adoption des projets de règlements

Lors de la séance du Conseil municipal tenue le 7 mai 2018, le conseil a adopté, par résolution, le projet de règlement suivant :

- *Règlement numéro 124-2010-05 modifiant le règlement numéro 124-2010 intitulé zonage, afin de modifier les dispositions des logements intergénérationnels et introduire le principe de logement supplémentaire.*

#### 2. Assemblée publique de consultation

Conformément à l'article 123 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, une assemblée publique de consultation aura lieu le 4 juin 2018 à compter de 19h00 dans la salle des délibérations du conseil située à l'Hôtel de Ville de Frelighsburg au 2, Place de l'Hôtel de ville, à Frelighsburg. Au cours de l'assemblée publique, on expliquera le projet de règlement et on entendra les personnes et organismes qui désireront s'exprimer.

#### 3. Objet du projet de règlement

Le projet de règlement numéro 124-2010-05 a pour objet de modifier les dispositions relatives aux logements intergénérationnels afin d'introduire le concept de logement supplémentaire et de supprimer les obligations de lien de parenté entre l'occupant du logement principal et du logement secondaire.


#### 4. Zones concernées

L'ensemble du territoire municipal est visé par le projet de règlement.

#### 5. Consultation du projet de règlement

Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal situé au 2, Place de l'Hôtel de ville à Frelighsburg, durant les heures régulières d'ouverture où tout intéressé peut en prendre connaissance.

**DONNÉ À FRELIGHSBURG CE VINGT-TROISIÈME JOUR DU MOIS DE  
MAI DEUX MILLE DIX-HUIT.**

  
Anne Pouleur  
Directrice Générale  
Secrétaire-trésorière

---

---